

INAUGURATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

En ce début d'été, le football occupe une place importante dans l'actualité nationale et internationale ! L'élan populaire dépend du parcours des bleus et de leur exemplarité sur le terrain !

Notre pays se distingue dans de nombreux sports, et la formation des jeunes par les associations sportives est un élément fondamental de cette réussite. Le sport à l'école joue un rôle déterminant dans le développement des capacités motrices, la socialisation et l'autonomie.

À Retiers, le tissu sportif est riche et diversifié, et touche toutes les générations. Les équipements sportifs sont également très utilisés par les scolaires.

Le samedi 1^{er} septembre, la ville de Retiers inaugurerait officiellement la salle de sport récemment rénovée, le terrain synthétique et le soccer. Tous les habitants sont invités à découvrir ces équipements structurants, à l'occasion de démonstrations sportives l'après-midi, en parallèle du forum des associations qui se tiendra également sur le complexe sportif.

... À noter dès aujourd'hui dans l'agenda de la rentrée !

Vive le sport et bonnes vacances !

Thierry RESTIF, Maire



Spectacle au Média-parc le 13 juillet ! Venez nombreux !

GROS PLAN

ANIMATIONS ESTIVALES

Ces dernières semaines, beaucoup d'animations vous ont été proposées sur notre territoire. Les festivités continueront à rythmer notre été pour le bonheur de tous.

Vous pourrez y trouver une foule de petits et grands plaisirs à travers différents programmes, dont les détails figurent dans cette lettre estivale.

■ **Au Média-parc**, tous les mardis après-midi

- BIBLIO'PARC avec la médiathèque

- BRICO'PARC avec l'EVS Crocq/vacances

■ **À la médiathèque :**

- Exposition « ART EN CIEL »

■ **Sur le site de la Roche-aux-fées à Essé :**

- ateliers enfants et spectacle « dimanches contés » les 15 et 29 juillet de 14h à 17h30

- animations archéologie « semaine de la préhistoire » du 18 au 22 juillet de 12h30 à 17h30

- balades et marché de terroir aux « mercredis de la Roche-aux-Fées » les 25 juillet, 1^{er} et 8 août à partir de 17h30

■ **À l'EHPAD « Pierre et Marie Curie » :**

Du 11 juillet au 26 août, exposition « Entre Ciel et Mer », œuvres de Didier Cusson.

Les associations s'activent elles aussi avec les animations du club Détente et Loisirs, et côté sport des cours de fitness d'été !

À ne pas manquer bien sûr, **vendredi 13 juillet**, les animations pour notre fête nationale :

- **Repas du comité des fêtes** à 19h. Au menu : apéritif, paupiettes de dinde piment d'Espelette, pommes de terre sautées ou assiette anglaise, fromage, tartelette pralinoise et café (14€, tarif réduit pour les enfants). Réservations auprès du comité des fêtes et dans les commerces.
- **Spectacle avec le groupe colombien « El Balcon de los Artistas »**, ambiance Salsa. Nous vous conseillons d'apporter vos sièges pliants.
- **Le feu d'artifice** sera tiré au stade Joseph Égu à 23h30. Des nouveautés cette année.
- **Un bal populaire** au Média-Parc clôturera cette soirée.

Vous retrouverez vos programmes dans la Lettre de Retiers de Juillet/Août et dans l'Agenda des manifestations « Les Fée'stivals ». Ce journal, disponible sur le site www.cc-rocheauxfees.fr et en mairie, répertorie toutes les animations sur le territoire de mai en septembre (visites, expositions, spectacles...). À Consommer sans modération !!

Patricia Rocher,

Conseillère Déléguée à la Communication

CONSEIL MUNICIPAL 4 JUIN 2018

NOM DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Approbation de la modification du nom de la Communauté de communes Au pays de la Roche aux Fées par « Roche aux Fées Communauté ».

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1

Validation la décision budgétaire modificative n°1 à apporter au budget primitif 2018.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Désignation du Centre de gestion d'Ille-et-Vilaine comme délégué à la protection des données.

BAIL MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le Conseil municipal fixe le montant du loyer du logement Cadou, sis 16 rue Anatole Le Braz à 600 € mensuels à compter du 1^{er} septembre 2018, pour l'association « la cabane des fées » (Maison d'Assistants Maternelles).

PERSONNEL COMMUNAL

■ **Comité Technique et CHSCT** : L'effectif des agents de la commune de Retiers étant supérieur à 50, le conseil met en place un Comité Technique en fixant le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 (et autant de représentants suppléants), ainsi qu'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail composé également de 3 représentants titulaires du personnel (et autant de représentants suppléants).

■ **Promotion interne** : Suite à l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude au grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques au titre de la promotion interne, le Conseil municipal décide de créer ce poste à 28/35ème à compter du 1^{er} septembre 2018.

■ **Avancement de grade** : Les propositions de modifications de certains postes suite à l'avancement de grade de plusieurs agents sont adoptées, à compter du 1^{er} juillet, de même que la suppression de postes devenus vacants.

■ **Astreintes** : Mise en place pour la filière technique de périodes d'astreinte d'exploitation afin d'être en mesure d'intervenir en cas d'événements climatiques, de dysfonctionnements dans les locaux communaux ou de la station d'épuration...

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le conseil municipal débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui lui est présenté.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Le conseil municipal accepte une demande d'admission en non-valeur d'un montant de 152.78€.

CINÉMA LE RESTÉRIA : GARANTIE D'EMPRUNT

L'assemblée décide de garantir à hauteur de 100%, le capital emprunté par l'association Le Restéria pour le crédit sur les travaux de 89 256 €, suivant les caractéristiques du prêt qui lui sont présentées.

PROJET D'AMÉNAGEMENT URBAIN RUE PAVIE

Le conseil municipal décide de candidater pour l'appel à projet « revitalisation des centres bourgs par l'habitat » lancé par le Conseil Départemental ainsi qu'à celui de la Région Bretagne afin d'obtenir des financements dans le cadre de son opération de renouvellement et de densification urbaine du Sud de la rue Auguste Pavie.

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET D'ACCESSIBILITÉ TRÉSORERIE

Sollicitation d'une subvention de 15 000 € au titre du contrat de ruralité 2018 pour les travaux à la Trésorerie.

FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Acceptation du fonds de concours d'un montant de 2 187 € attribué par Roche aux Fées Communauté, à la commune de Retiers pour la formation d'un agent au BPJEPS.

CONVENTIONS AVEC LE SMICTOM

Approbation des conventions d'enlèvement des déchets assimilés aux déchets ménagers pour les établissements et équipements communaux exonérés de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères ainsi que pour les établissements publics scolaires.

INSTALLATION CLASSÉE GAEC KER LAEZH

Avis favorable sur le dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement du GAEC KER LAEZH.

BALAYAGE DES RUES

À partir de 6h30, les **mercredi 4 juillet et 8 août** dans les lotissements et les **mercredi 11 juillet, 1er et 22 août** dans l'agglomération. Merci de laisser libre les voies pour faciliter l'opération.

CHIENS DANGEREUX

Rappel aux propriétaires de chiens de 1^{ère} catégorie (d'attaque) et 2^e catégorie (de garde et de défense), vous devez impérativement justifier d'un permis de détention. Merci de vous présenter en mairie pour effectuer cette démarche.

VOLS DANS LE CIMETIÈRE

Plusieurs vols de fleurs au cimetière nous ont été signalés, la mairie lance donc un appel au civisme et au respect des lieux.

Un cimetière est un lieu de recueillement dans lequel il convient de se soumettre à certaines règles dont celle du respect des lieux et notamment des sépultures. Il est inadmissible que l'on puisse dérober des fleurs ou tout objet déposé sur les tombes par des familles qui sont dans la douleur et qui, tout simplement, veulent marquer par ce geste une preuve d'amour envers leurs chers disparus.

DON DU SANG

Mercredi 8 août de 14h30 à 19h à la salle polyvalente, organisé par l'Établissement Français du Sang.

PLU : BÂTIMENTS AGRICOLES DÉSAFFECTÉS

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal, la Municipalité invite les Restériens, propriétaires de bâtiments agricoles désaffectés ayant un intérêt patrimonial (*murs en pierre*) et situés en zone agricole, à venir les rencontrer (*se munir du numéro de la parcelle concernée et de photographies des bâtiments*).

L'objectif est de faire un repérage de ces bâtiments afin de les inscrire au sein du nouveau PLU effectif de 2019 jusqu'en 2029 et permettre, à l'avenir, de changer leur destination et de favoriser leur réhabilitation, par exemple, convertir une grange agricole en gîte.

Tout bâtiment agricole non recensé, demeurera agricole, et ce, pour les 10 prochaines années, même en cas de souhait de le transformer en maison d'habitation.

BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

En raison de dépôts sauvages survenus au point de collecte situé route de Coësmes, près de la voie ferrée, les Bornes d'Apport Volontaire (BAV) ont été supprimées. Vous pouvez désormais déposer vos vêtements dans les bacs « Relais » au niveau de la déchetterie, et vos papiers et vos verres, dans les BAV suivantes : Parking Pierre de Coubertin, place du 11 Novembre, place Miescisko, Parking Ouest de la foire (lieu-dit le Burin), Chemin de la Gérardais, Chemin des Sources, Rue des Erables (lotissement du chêne vert 2), Rue des Lilas (lotissement de la Gilnais), Route de Martigné et Déchetterie (*aux heures d'ouverture*).



Ils font L'ACTU

ANDRÉ BROCHARD, décoré de la Légion d'Honneur !

André BROCHARD, souvenez-vous, lui et sa femme nous donnaient le secret d'un beau jardin naturel dans le Bulletin Municipal de 2014. Aujourd'hui, nous souhaitons vous faire part de ses brillantes années au sein de la marine nationale.

C'est à 17 ans, en 1938, qu'André s'est engagé à bord de l'« Océan », à l'école de Radio. De par ses fonctions, il était tenu au secret militaire. Des informations importantes de stratégie militaire lui passaient entre les mains. Ce jeune homme avait prêté serment, rien ne devait être divulgué, au risque de faire échouer une opération ou de démoraliser les troupes. André est passé de port en port, Toulon, Cherbourg, Le Havre, Saint-Malo, Brest, Rouen, Dunkerque, Marseille, et a accompli des missions dans différents pays, Angleterre, Belgique, Hollande, Espagne, Danemark, Norvège, Liban jusqu'à la fin de la guerre. Il a navigué sur différents torpilleurs plus ou moins prestigieux subissant les attaques maritimes mais aussi aériennes au péril de sa vie.

Du haut de ses 97 ans, André BROCHARD se souvient encore, avec une précision remarquable, des conflits et péripéties militaires jalonnant ses états de services. Nous aurons l'occasion d'écouter son récit le 14 juillet à 10h à la salle polyvalente, puisqu'il recevra la plus haute distinction honorifique française : la Légion d'Honneur.

FORUM DES ASSOCIATIONS

■ **Forum** : Samedi 1^{er} septembre de 14h à 18h au complexe sportif J. Egu. De nombreuses associations vous présenteront leurs activités et certaines feront des démonstrations.

➡ Henri AUBRÉE au 06 86 79 19 84

■ **Vide grenier spécial sport** : Le Jogging Club de Retiers organise pour la première année un vide grenier spécial sport. N'hésitez pas à mettre en vente vos vêtements, chaussures, accessoires...

➡ 06 77 56 91 65 ou 06 87 13 62 50

■ **Nouveaux arrivants** : Tous les nouveaux habitants arrivés sur notre commune depuis décembre 2017 sont cordialement invités ce même jour, à 14h, pour rencontrer autour d'un café les élus, les responsables d'associations et prendre connaissance de la vie communale.

CIVISME

Pour le bien-vivre ensemble, rappel de quelques règles :

■ **Tontes des pelouses** : elles ne doivent pas être déposées dans les espaces publics ou sur les talus communaux. Pensez à les incorporer à votre compost. Si vous ne pouvez réaliser de compost, emmenez-les à la déchetterie ou optez pour le mulching.

■ **Jardinage et bricolage** : l'emploi d'outils susceptibles de causer une gêne (*bruit important, vibrations*) comme les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les perceuses, etc... est interdit tous les jours de 20h à 8h. Par respect du voisinage, ce même emploi est à proscrire les dimanches et jours fériés

■ **Entretien des fossés** : l'usage de produits phyto est interdit à moins d'un mètre d'un fossé, même sans eau et non cadastré.

■ **Mauvaises herbes** : Chaque riverain doit penser à arracher les mauvaises herbes situées en bordure de sa propriété en limite du domaine public.

■ **Chardons** : Les propriétaires et usagers sont tenus de procéder à leur destruction avant leur floraison.

■ **Déjections canines** : Pour le respect de tous et afin de conserver une ville propre, les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leur animal sur les voies publiques, le parc, terrains de sports, espaces verts.

■ **Brûlis** : Il est interdit de brûler les déchets ménagers, de chantiers ou de toutes autres matières polluantes. Et, par circulaire du 18 novembre 2011, le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable a étendu cette interdiction aux déchets verts ménagers et professionnels (*tontes de pelouses, tailles des arbustes, élagages*). Il est conseillé de les broyer pour paillage, de les composter ou de les emmener en déchetterie. Les déchets verts agricoles ne dépendent pas de cette réglementation.

PLAN CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre ouvert au service social de la Mairie au 02 99 43 51 41 (*demandez Marie-Christine*) : vous bénéficiez d'une aide en cas de canicule.

Vous qui connaissez une personne âgée ou isolée, qu'elle soit membre de votre famille ou voisin, incitez-la à se faire connaître ou signalez-nous ses coordonnées. Avec son accord ou celui de ses proches, elle sera inscrite sur le registre.

Envie d'en savoir plus ? Composez le 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou www.sante.gouv.fr/canicule.

ATELIER CITOYEN : TRANSITION ÉNERGETIQUE

Dans le cadre de son programme « Objectif Territoire à  Énergie Positive », la Communauté de communes du Pays de la Roche aux Fées a donné la parole aux acteurs du territoire au cours d'ateliers, pour travailler ensemble à la transition énergétique. Pour clôturer ces temps d'échange, un atelier citoyen est proposé le **jeudi 5 juillet** à la salle polyvalente de 18h à 20h en collaboration avec la Région Bretagne dans le cadre de la Breizh COP. « **Venez dessiner la Bretagne de demain** ».

Débat public sur l'avenir de la Bretagne.

➡ 02 99 43 64 87

COVOITURAGE

éhop covoiturons-nous est une structure de l'économie sociale et solidaire qui porte le projet de développement du covoiturage domicile-travail en **Bretagne** avec deux services : le réseau de transport Ehop et le projet Ehop Solidaires.

■ **Ehop vous accompagne pour trouver une solution de covoiturage pour vos trajets domicile - travail.**

Site : www.ehopcovoiturons-nous.fr

■ **Ehop Solidaires** est une solution de covoiturage pour les personnes en situation de retour vers l'emploi ou la formation. Vous avez un véhicule, vous pouvez rendre service ! Inscrivez-vous en tant que conducteur solidaire !

Site : www.ehop-solidaires.fr.

Nouveauté : lancement de la nouvelle plateforme régionale et gratuite du covoiturage de proximité **Ouestgo** (www.ouestgo.fr). Accessible depuis son ordinateur ou son smartphone, cet outil permet de déposer facilement une proposition en tant que conducteur mais aussi une demande en tant que passager.

➡ 02 99 35 10 77,

contact@ehopcovoiturons-nous.fr

"LE POTAGER DE LILY" : CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Laëticia PRAT, gérante de l'épicerie fine, partira pour de nouvelles aventures... en bordure de mer et remercie tous ceux qui ont été présents durant ces quatre magnifiques années et avec qui elle a tissé des liens particuliers... Le Potager de Lily, 4 rue Clémenceau, fermera temporairement ses portes le 23 juillet. Marjorie LUCY-MASSÉ, nouvelle gérante, sera ravie de vous accueillir pour la réouverture le **vendredi 17 août** à partir de 9h avec de nouveaux horaires d'ouverture.

NOUVEAU : Un espace salon de thé et gourmandises voit le jour au Potager de Lily !

➡ 02 99 47 84 59



ANIMATIONS COMMUNAUTAIRES

À la Roche aux Fées à Essé

■ **Exposition** : Tout l'été à la Maison Touristique de la Roche aux Fées, exposition « Construire une maison comme il y a 6 500 ans ». Gratuit. Vernissage le 15 juillet à 15h.

■ **Les dimanches contés** : Les **15 et 29 juillet** de 14h à 17h30.

- 14h : sieste contée et interactive avec des histoires de fées et de korrigans,
- 15h : atelier kamishibai pour les enfants (et leurs parents),
- 16h30 : spectacle de contes devant le dolmen « Les Contes miniatures » Et des surprises...

Gratuit

➡ lafeeribote@yahoo.fr – 06 41 11 72 57

■ **La semaine de la préhistoire** Du **18 au 22 juillet** de 12h30 à 17h30. Cinq après-midis

pour découvrir l'archéologie et la préhistoire, et plus particulièrement les modes de vie des populations du paléolithique et du néolithique. Gratuit.



■ **Les mercredis de la Roche aux Fées** : les **25**

juillet, 1^{er} et 8 août de 17h30 à 22h30.

3 mercredis pour faire le plein de sensations et de moments conviviaux avec des artistes surprenants, insolites ou plus traditionnels. Pour les plus gourmands, une dizaine de producteurs de terroir vous régaleront.

Tarif : 5 €, 3 € pour les 6 à 12 ans, gratuit pour les – 6 ans.

➡ 0 820 205 235 ou cc-rocheauxfees.fr

MEDIATHÈQUE

Pendant l'été les horaires changent : Du 23 juillet au 13 août

inclus : Fermeture le lundi et 1 heure d'ouverture en plus le vendredi !

Mercredi : 9h30-12h 14h-18h / Vendredi : 14h-18h30 / Samedi : 9h30-13h30

Exposition : Du **2 juillet au 30 août**, « Art en ciel » par Patrick Lebreton

La Biblio' Parc : **Tous les mardis du 17 juillet au 28 août**, de

14h30 à 16h30, rejoignez-les bibliothécaires à

côté de l'aire de jeux, pour lire, vous faire lire, passer un bon moment autour des livres et des histoires... (*sous réserve des conditions météorologiques*)

➡ 02 99 43 68 63



COLLECTE PAPIERS JOURNAUX

L'Apel de l'école St-Joseph-Ste-Croix de Retiers vous donne rendez-vous pour sa **prochaine collecte de papiers et journaux** le **samedi 7 juillet** de 10h à 12h, 13 rue Auguste Pavie (parking du Crédit Mutuel de Bretagne). Pour les personnes à mobilité réduite, l'équipe de l'Apel vous propose de venir chercher le papier à domicile.

➡ 06 61 80 08 84 ou 06 78 96 22 31

CLASSE 8

La fête des classes 8 aura lieu le **samedi 20 octobre** 2018.

➡ 02 99 43 62 36 ou 02 99 43 56 25

TENNIS CLUB MARTIGNE/RETIERS

Les effectifs sont en très nette hausse cette année et la dynamique du club est enclenchée.

Dès la rentrée 2018, des créneaux pour la pratique du tennis sont réservés pour les jeunes et les adultes, le mardi soir et jeudi soir Espace Pierre de Coubertin.



Si vous souhaitez rejoindre l'association, en loisirs ou en compétition, le club vous accueille quel que soit votre niveau.

Présent au forum des associations le 1^{er} septembre.

➡ 06 77 91 82 41

HANDBALL AU PAYS DE LA ROCHE AUX FEES



Avec pratiquement 200 adhérents, le club de Hand est toujours aussi dynamique. L'association a une nouvelle fois obtenu le Label Or décerné par la Fédération française de Handball pour ses actions auprès des jeunes.

Les projets : atteindre les 250 licenciés (ées), fêter le 20^e anniversaire du club (1998 / 2018), créer une équipe « loisir » pour les adultes, et surtout ouvrir une école Baby-gym le samedi matin à Retiers pour les petits à partir de 3 / 4 ans jusqu'à 6 ans, en plus de notre école mini-hand pour les 7 / 9 ans. N'hésitez pas à rejoindre le club.

➡ 06 83 15 82 02 ou retiershandball@hotmail.fr

BALADE MOTOS

Samedi 25 août vers 10h20, passage de la balade motos organisée par l'association Chelun Team moto-club, venant de Forges-la-Forêt et allant vers le Theil-de-Bretagne.

CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Juillet

- Lun 2** Palet – Boistrudan
- Lun 9** Palet – Marcillé-Robert
- Mar 10** 13h30 - Club
- Lun 16** Palet – Le Theil-de Bretagne
- Mar 17** 14h30 – Pétanque terrain des sports
- Mar 24** 13h30 - Club
- Ven 27** Bal animé par Thierry SIMON
- Mar 31** 14h30 – Pétanque terrain des sports

Août

- Mar 7** 13h30 – Club avec inscription au repas cantonal du jeudi 30 (15€)
- Mar 14** 14h30 – Pétanque terrain des sports
- Lun 20** Palet – Janzé
- Mar 21** 13h30 – Club avec inscription au repas cantonal du jeudi 30 (15€)
- Lun 27** Palet – Martigné-Ferchaud
- Mar 28** 14h30 – Pétanque terrain des sports
- Jeu 30** 12h - Repas cantonal au Champ de Foire
- Ven 31** Bal animé par Thierry LEFÈVRE

FITNESS D'ETE

L'association Fitness propose des cours de remise en forme les 9, 10, 11, 16, 17 et 18 juillet et les 20, 21, 22, 27, 28 et 29 août de 19h à 20h à l'extérieur ou la salle fitness selon la météo.

3 € le cours, accessible à tous.

➡ 06 88 79 38 89

EVS CROCQ'VACANCES

■ **Accueil de loisirs** : ouvert du **9 juillet au 10 août** et du **20 au 31** août. Inscription pour la rentrée dès juillet (dossier et inscription), ouverture de l'accueil de loisirs dès 7h30 à la rentrée.

■ **Bricoparc** : les mardis de 14h30 à 16h30, en parallèle du biblioparc : Animation famille adulte (avec ou sans enfant). Gratuit, sans inscription et goûter offert.

■ **Les thèmes du mois de juillet** :

Le **10 juillet** : « zéro déchet », réalisation de tamaschi (sorte d'éponge) et sacs, apportez vos vieilles chaussettes et vieux t-shirt.

Le **17 juillet** : meubles en carton

Le **24 juillet** : machine à coudre, pour toutes celles qui ont une machine à coudre et pas le mode d'emploi.

Le **31 juillet** : le macramé si si c'est tendance. Réalisation d'une suspension, plantation de plantes grasses.

■ **Club nature** : pour les 6/11 ans : reprise du club en septembre les mercredis après-midi, sur inscription.

➡ 02 99 43 69 27

restéria

EN TRAVAUX

Le Restéria ferme ses portes pour se refaire une beauté !

Le chantier est prévu pour durer tout l'été : le hall d'entrée va être totalement remanié pour être conforme aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées et la salle va être entièrement rénovée. Toute l'équipe de bénévoles vous attend nombreux pour la réouverture, mi-septembre, dans un cinéma «tout beau tout neuf». Bel été à tous d'ici là !



Services municipaux



Fermeture de la mairie les samedis matin du 14 juillet au 18 août inclus.

MAIRIE

02 99 43 51 41
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9h00>12h00/14h00>17h00
Jeudi & samedi :
9h00>12h00

Permanences des élus
en dehors des horaires d'ouverture
06 46 41 41 92

SERVICE URBANISME

02 99 43 09 20
Lundi, mardi, jeudi :
9h00>12h00
Vendredi :
9h00>12h00/14h00>17h00

SERVICE TECHNIQUE

02 99 43 09 16
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h00>12h00/14h00>17h00

MÉDIATHÈQUE

02 99 43 68 63
Lundi 16h30>18h30
Mercredi 9h30>12h00/14h00>18h00
Vendredi 15h00>18h30
Samedi 9h30>13h30

DÉCHETTERIE

02 99 43 40 17
10h00>12h00
9h00>12h00/14h00>18h00
14h00>18h00
9h00>12h00/14h00>18h00

Permanences

ASSISTANTE SOCIALE CDAS

À la maison du développement
mardi : 9h15>12h30 et 14h>17h
2^e vendredi : 9h30>11h30

À la mairie - Retiers

jeudi : 9h15>12h30
RDV 02 99 47 57 80

ASSISTANTE SOCIALE MSA

Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44

CAF

Bureau 1 - cour de la mairie
Vendredi 6 juillet 14h-16h
reprise le 7 septembre

CARAC

RDV 09 69 32 50 50

CARSAT

RDV 39 60

CICAS

À Janzé, le 1^{er} jeudi du mois
RDV 0820 200 189

CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)

Bureau 1 cour de la mairie
Tous les jeudis 9h > 12h

INFIRMIERS

Centre de soins - A.D.M.R.
02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL-GATEL-VERMILLARD
02 99 43 65 41

PHARMACIES DE GARDE

contacter le 32 37

CPAM

Plus de permanence à Retiers.
Accueil à Janzé ou La Guerche,
RDV 36 46

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

RDV 02 99 47 57 80

NOURRISSONS

Maison médicale de garde
- Pesée : jeudi 26 juillet après-midi
- Consultation PMI : jeudi 12 juillet
et 30 août de 9h00 à 12h00
RDV 02 99 47 57 80

RELAIS INTER COMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS (R.I.P.A.M.E.)

Maison du Développement
mardi : 14h>19h
vendredi : 13h30>16h30
RDV 02 99 43 44 16

SECOURS CATHOLIQUE

- Samedi 7 & 21 juillet
10h-12h (**B^d Alphonse Richard**)
(pas de permanence en août)
- Local meubles : premier samedi du
mois (**rue de la Tannerie**) 10h-12h
sc240retiers@gmail.com
ou 06 31 82 22 74

MAISON MÉDICALE DE GARDE

12 rue Louis Pasteur
02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 9h>20h
En dehors de ces horaires, appeler
le 15.

ARCHITECTE-CONSEIL

Vendredi 20 juillet de 9h30 à 11h30
RDV 02 99 43 51 41

BOUTIQUE DE GESTION

Maison du Développement
1^{er} et 3^e mardi, de 9h à 17h
RDV 02 99 86 07 47

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT

1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois
- 10h>12h **Maison du développe-
ment**
2^e vendredi à **Janzé**
4^e vendredi à **Martigné-Ferchaud**
RDV 02 99 43 64 87

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

RDV 02 99 02 35 17

PERMANENCES JURIDIQUES

- notaire, huissier et avocat
RDV 02 99 43 64 87
- conciliateur de justice :
pas de permanence cet été.
reprise 26 septembre
RDV 02 99 43 51 41

POINT INFORMATION JEUNESSE

Maison du développement
Tous les mercredis 14h>17h30

POMPES FUNÈBRES

Christian CHAPELET
02 99 43 12 12

TAXIS-AMBULANCES

Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61

État civil

NAISSANCES

28/04> Célestine HAMELIN,
1 Les Ogodières
5/05> Jeanne GUIFFAUT,
Les Loiries

MARIAGES

2/06> Nicolas JOUIN et Eline SAVARY,
15 rue Juliette DROUET
9/06> Dominique BÉCAN et Hélène
GOMÉ, 1, Richebourg

DÉCÈS

8/05> Joseph GRIGNON,
7 square Charles de Gaulle
21/05> Albert LARCHER,
10 rue Lamennais
3/06> Marie RIO, veuve CHAMPEY,
58 rue du Maréchal Foch
10/06> Pierre GASTEL,
10 rue Lamennais